

EUROMED REPORT

Edition no 28

2 juillet 2001

Chris Patten

Commissaire chargé des Relations extérieures

L'Union Européenne et le Maroc : un partenariat renforcé pour approfondir l'ambition régionale

Exposé-débat - Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération

Rabat, le 18 juin 2001

C'est un honneur pour moi que de m'adresser aujourd'hui à un auditoire aussi distingué pour évoquer un sujet d'une importance majeure pour l'UE. Nos partenaires sur la rive Sud de la Méditerranée occupent une position privilégiée dans nos relations extérieures. C'est pourquoi nous nous étions réunis tous ensemble à Barcelone en 1995 pour forger de nouvelles manières de travailler ensemble, dans le cadre du partenariat régional.

Etant donné la situation très difficile que connaît le Moyen-Orient, les valeurs et les objectifs du processus de Barcelone sont encore plus pertinents que jamais: travailler ensemble pour la paix et la stabilité; améliorer la compréhension et la tolérance mutuelles; et instaurer une prospérité partagée. Nos objectifs se réaliseront sur le long terme. Les pays de la région invitent de plus en plus l'UE à jouer son rôle comme partenaire politique et à dépasser sa fonction traditionnelle de fournisseur de "commerce et d'aide". Nous voulons répondre positivement à cet appel, réaffirmer l'importance de la région méditerranéenne pour l'UE et trouver de nouvelles manières pour rendre notre partenariat plus concret et visible.

Lorsque j'ai commencé à travailler comme Commissaire il y presque deux ans, j'ai senti que notre partenariat n'atteignait pas sa pleine capacité. Beaucoup de bon travail a été réalisé, mais une certaine frustration se manifestait des deux côtés de la Méditerranée parce que nous n'avions pas été plus loin. Ce sentiment a poussé la Commission «à relancer» le processus de Barcelone et à exposer un éventail d'idées ambitieuses conçues pour améliorer et élargir le partenariat euro-méditerranéen.

J'ai vite réalisé que je n'étais pas le seul à me préoccuper de la question. Lors de la réunion des ministres des affaires étrangères euro-méditerranéens à Marseille, en novembre dernier, nos idées ont pris corps. Après les contributions importantes de nos partenaires principaux, parmi lesquelles se distinguait le Maroc, j'étais heureux de constater que nos propositions ont été approuvées à l'unanimité.

Je crois fermement que nous devons rester concentrés sur un ensemble cohérent d'objectifs à court et à moyen terme. En élaborant ces objectifs, nous avons eu le courage et la vision pour être ambitieux, mais nous avons également démontré un certain pragmatisme en nous assurant que nous pouvions faire aboutir nos promesses. Les actions sont plus éloquentes que les mots.

EUROMED REPORT

Edition no 28

2 juillet 2001

On ne peut plus se contenter de dire que notre partenariat est important; il est temps pour lui de livrer des résultats concrets.

A quoi je pense lorsque je parle de résultats concrets ? Permettez-moi d'évoquer deux domaines - la conclusion des Accords d'association et le ciblage de MEDA comme instrument de soutien à ces accords. Rien ne pourrait donner un signal plus positif à notre détermination mutuelle de concrétiser le processus de Barcelone qu'un effort concerté **pour accélérer la négociation, la signature et la ratification des Accords d'Association.** Le Maroc et la Tunisie, étaient des pionniers dans ce domaine et bénéficient déjà des relations beaucoup plus profondes apportées par l'Association. Les accords avec Israël et l'OLP ont également été conclus il y a un certain temps. Celui avec la Jordanie devrait très bientôt entrer en vigueur. Et nous nous attendons à ce que l'accord avec l'Egypte soit signé avant l'été.

Les négociations pour des accords similaires avec l'Algérie, le Liban et la Syrie sont à présent bien avancées. Notre but est de conclure les négociations avec l'Algérie et le Liban cette année, et avec la Syrie par la suite. Ainsi, **avant le sommet de 'Barcelone V' à Valence en avril 2002**, il sera évident pour tout le monde que nous sommes parvenus à la **masse critique nécessaire à l'aboutissement de nos plans ambitieux.**

Et ambitieux ils le sont: ensemble, nous commençons à jeter les bases pour créer une vaste zone de libre-échange qui englobe les deux côtés de la Méditerranée. Notre **accord euro-méditerranéen doit devenir un instrument dynamique** - évoluant simultanément avec les développements de l'Union européenne et du monde. Ainsi, quand les ministres euro-Med de commerce se sont réunis à Bruxelles à la fin mai pour concrétiser les conclusions de Marseille, ils se sont mis d'accord pour créer les groupes de travail sur **le cumul d'origine et la libéralisation des services.** Ces termes peuvent sembler des concepts secs et bureaucratiques, mais ils contribueront beaucoup à augmenter l'attraction de la région aux investisseurs étrangers et de là à rendre plus concrets les objectifs de notre partenariat.

Mais, ne nous voilons pas la face sur les difficultés de notre relation commerciale. **Les échanges agricoles**, par exemple, doivent être appréhendés de manière franche et honnête. Nous devons examiner les moyens les plus adéquats pour libéraliser davantage ce secteur, en adoptant une approche progressive et réciproque, qui profitera à tout le monde. Les négociations agricoles entre l'UE et le Maroc qui doivent démarrer au courant de ce mois, constitueront un forum de discussion franche et honnête pour ce secteur sensible.

Bien sûr, les débats surgissent toujours entre de proches partenaires commerciaux dont les relations sont arrivées à maturité. Ils surgissent dans nos relations avec les États-Unis tout comme ils surgissent avec nos partenaires méditerranéens. Le plus important est de ne pas laisser ces entraves mineures interférer dans la globalité de notre relation qui est beaucoup plus importante et basée sur le long terme. Ceci n'est question que de bonne volonté et de détermination commune de maintenir les conflits commerciaux occasionnels dans la perspective d'ensemble. Et de faire beaucoup d'efforts pour les gérer et les résoudre.

L'UE est prête à fournir **l'aide financière nécessaire à la réalisation de nos** objectifs de Barcelone. Cela m'amène à aborder le second domaine pour lequel je suis convaincu de

EUROMED REPORT

Edition no 28

2 juillet 2001

pouvoir aboutir à des résultats concrets et tangibles: à savoir **une meilleure utilisation et orientation du programme MEDA**. Il est fondamentalement **important que MEDA II soit concentré sur les objectifs de l'Accord d'Association**. Permettez-moi de prendre un exemple de ciblage dont je parle: MEDA soutient un programme de marché euro-méditerranéen régional qui identifiera les moyens de rapprocher différents aspects des cadres réglementaires de nos partenaires méditerranéens avec ceux de l'UE. Ce processus d'alignement est crucial pour pouvoir réaliser un marché euro-Med unique, fonctionnant selon des règles similaires, permettant à chaque partenaire de développer intégralement ses avantages comparatifs. La concentration de notre coopération autour de domaines clés inscrits dans nos accords tels que les règles d'origine, les douanes, les normes et standards ainsi que la protection des droits de propriété intellectuelle stimulera naturellement l'augmentation de l'investissement étranger si vital pour la Méditerranée.

Avec la mise en place des Accords d'association et MEDA ciblé sur l'objectif d'appui à leur mise en oeuvre, nous serons sur la ligne droite pour relancer le processus de Barcelone et offrir plus de richesse et de prospérité à nos populations.

Mais il y a encore d'**autres obstacles** qui nous empêchent de récolter pleinement les bénéfices du processus de Barcelone. Permettez-moi de mentionner celui qui est le plus inquiétant: **le manque d'investissement et de commerce sud-sud**.

Ce n'est un secret pour personne que les investisseurs considèrent aujourd'hui cette région comme compartimentée en marchés petits et distincts, avec des normes et standards contradictoires. Ils décident souvent d'investir ailleurs, là où ils pourront être assurés d'obtenir de plus grands retours. En adoptant une approche différente et grâce au soutien de l'UE, la situation pourrait se transformer dès demain. Prenons comme exemple ce qui se passe dans les pays candidats de l'Europe de l'Est : en mettant en oeuvre une intégration réciproque et en s'alignant sur le Marché unique, ils ont bénéficié d'une augmentation massive de l'investissement ! Cela a permis de créer des emplois, d'augmenter le commerce et de stabiliser leurs économies. Nous cherchons à aller de l'avant de la même manière avec nos partenaires méditerranéens qui le souhaitent et qui peuvent le faire.

C'est pourquoi je salue la direction que le Maroc a montré en encourageant une meilleure **intégration sud-sud**. Le pays qui a aidé à faire naître l'Organisation Mondiale du Commerce comprend clairement les enjeux. **La déclaration du Maroc, de la Tunisie, de l'Egypte et de la Jordanie à Agadir le 8 mai annonçant** leur intention d'établir des liens plus étroits entre eux par la création d'une zone de libre-échange marque **un pas en avant décisif et crucial que je soutiens chaleureusement**.

Ce type d'intégration sous-régionale - ouverte à d'autres partenaires - est la meilleure méthode et la plus pratique pour avancer dans notre partenariat et aboutir à l'établissement d'une zone de libre-échange euro-méditerranéenne d'ici 2010. Nous soutenons intégralement vos efforts. **Et nous sommes prêts à vous aider dans ce processus de quelque façon que ce soit sur les plans politique, technique et financier:**

EUROMED REPORT

Edition no 28

2 juillet 2001

- pour réussir ce type d'intégration il faut que **l'infrastructure** nécessaire soit mise en place. Nous sommes prêts à aider au développement des liaisons de transport, d'énergie et de communication entre les pays de la région. La Banque européenne d'investissement peut financer l'investissement « en dur ». Et le programme MEDA peut être utilisé davantage pour travailler sur les stratégies régionales et sous-régionales comme l'interconnexion du transport et des télécommunications et la rationalisation de l'utilisation des ports
- **Le cumul d'origine** que j'ai mentionné plus haut devrait également pouvoir apporter une contribution importante, puisque le cumul d'origine a historiquement agi comme un stimulus puissant pour la coopération et l'intégration régionales. Le groupe de travail récemment créé sur les règles d'origine est particulièrement important, étant donné que nous sommes encore loin de disposer de règles d'origine harmonisées alors qu'elles représentent un élément tellement nécessaire au démarrage du cumul. Je dirai même, nous sommes dans la direction opposée. En effet, pour des raisons liées à l'histoire, il n'y a pas moins de huit ensembles différents de règles d'origine dans les accords de l'UE avec les partenaires méditerranéens !

Néanmoins, avec la volonté politique et un travail acharné, il n'y a pas de raison pour qu'on ne parvienne pas, dans le futur, à ce qu'un tissu soit fabriqué en Allemagne ou en Egypte, teint en Hongrie et transformé en robe au Maroc pour être exporté en France sans payer aucune taxe.

Grâce à l'histoire, à la politique et à la géographie, l'UE a toujours eu des relations extrêmement étroites avec le Maroc. Nous agissons maintenant comme des partenaires tous deux à l'avant-garde des efforts menant à l'intégration régionale entre nos voisins, étape décisive pour parvenir à l'objectif final d'une zone de libre-échange euro-Med.

Et si ce partenariat étroit nous permettait d'avancer encore plus loin ensemble, dans le contexte du processus de Barcelone, pourquoi ne pas essayer ? Nous étudions avec beaucoup d'intérêt les idées du gouvernement marocain annoncées lors du premier Conseil d'association UE-Maroc pour avancer vers **une association plus profonde parmi nous**. Ce projet donne matière à réflexion et je pense qu'il est plein de bon sens. Quelques-unes de ces idées, telles qu'un accord sur les services et le cumul d'origine, ont déjà été explorées. Mais, concernant les autres idées, il est nécessaire d'aller de l'avant pour conduire l'ambition régionale.

Par exemple, nous devrions prendre plus en compte la dimension humaine dans nos relations. L'immigration légale a apporté des avantages incalculables à l'UE. Je suis pleinement convaincu que les émigrés venant du Maroc et d'autres pays partenaires ont permis de combler les pénuries de main-d'œuvre et ont apporté une diversité des cultures qui a enrichi nos vies. Ces émigrés ont également, à leur retour, fourni des revenus importants à leurs familles. Il est donc juste que nous examinions ensemble les moyens d'améliorer leur statut.

Mais l'immigration doit être orientée pour pouvoir rester une force positive. Il est également important que nous abaissions le flux d'immigration illégale, et que nous punissions ceux qui deviennent riches sur la misère d'autres par le trafic d'êtres humains. Notre première réunion entre l'UE et le Maroc sur le volet « migration » se tiendra dans à peine trois jours (le 21 juin) et je suis sûr qu'elle permettra de débattre ces idées d'une façon complète et globale. Nous

EUROMED REPORT

Edition no 28

2 juillet 2001

voulons avoir une discussion franche et ouverte sur ces questions sensibles et écouter les idées de nos partenaires, pour ne pas imposer des solutions.

J'espère que ces discussions UE-Maroc serviront de **catalyseur pour aller plus loin dans la coopération régionale en matière de justice et affaires intérieures** au sein du processus de Barcelone. Dans ce contexte, j'aimerais aussi pouvoir constater des progrès cette année au sujet du traitement **des demandeurs d'asile et des réfugiés, sur la coopération juridique, améliorer la transparence et l'accès à la justice, et sur la lutte contre le trafic de stupéfiants et le crime organisé**. Il n'y a aucun doute que vous aurez également des priorités dans ce domaine et j'attends avec intérêt de voir ce que nous pouvons réaliser ensemble.

Grâce à notre expérience d'intégration régionale, l'UE est aujourd'hui une balise de stabilité. Notre modèle unique de solidarité, notre sens de société civile, notre engagement au libre-échange et la règle du droit, ont tous aidé à encourager la diffusion non seulement de la richesse et de la prospérité, mais également de la paix.

Maintenant, puisque nous mettons la touche finale à notre marché intérieur et nous préparons à la circulation de la monnaie unique, nous commençons à lever nos yeux vers de nouveaux horizons. **Nous cherchons les partenaires qui partagent nos objectifs**. Des partenaires disposés à jouer un rôle pilote dans l'intégration à leurs propres voisins qui peuvent s'associer à nous pour créer un réseau qui reflète la diversité complète des cultures humaines, tout en encourageant la prospérité et protégeant les valeurs que nous jugeons tous chères. **Je crois que le Maroc est ce partenaire**. Ensemble nous avons à la fois l'occasion et le devoir de construire de nouvelles relations pouvant répondre aux aspirations de toutes nos citoyens. Nous continuerons à travailler étroitement avec le Maroc pour que nous ne trompions pas ces espoirs élevés et bien mérités.